Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 08/09/2021

LACTALIS NESTLE ULTRA-FRAIS MARQUES LNUF Marques - Usine de Cuincy rappelle Petit pot de Crème au Café - offre découverte



- Noms des modèles ou références concernés : **Petit pot de Crème au Café - offre découverte - 4*100g**
- Marque : **Nestlé - La Laitière**
- **GTIN 3023290165362 Lot 18/09/21 B Date limite de consommation 18/09/2021**
- Conditionnements : **pots verre - 4*100g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/08/2021 au 18/09/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR-59.165.030-CE**
- Informations complémentaires : **offre découverte**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Réseaux Intermarché et Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de Contamination microbiologique et d'altération des caractéristiques sensorielles (Texture/odeur)**
- Risques encourus par le consommateur : **Bacillus cereus**
  Modifications organoleptiques

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les Bacillus cereus se traduisent soit une diarrhée souvent accompagnée de douleurs abdominales, de nausées et parfois de fièvre survenant dans les 8 à 16 heures après ingestion de l'aliment contaminé, soit par des vomissements survenant dans les 5 heures après consommation. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les personnes sensibles ou immunodéprimées.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 25 septembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805805950**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre